



REGARDS

Journal Paroissial St Georges de Boscherville en Roumare



JUILLET - AOUT - SEPTEMBRE - OCTOBRE 2025

Numéro 94 - 2€



Le mal ne prévaudra pas.

Nouveau Pape — Euthanasie — Actualités paroissiales

Infos paroisse

Messes du dimanche

Samedi 18h Messe dominicale anticipée dans les villages, en particulier les jours de fête patronale, là où est la fête (*voir la dernière page du journal*)

Dimanche 9h30 et 11h à Saint-Martin de Boscherville (*voir la dernière page du journal*)

Messes de semaine

Mardi 19h Messe à St-Martin de Boscherville

Mercredi 10h Messe à St-Martin de Boscherville

Jeudi 19h Messe à St-Martin de Boscherville

Vendredi 11h Messe dans les villages

(*voir la dernière page du journal*)

Samedi 8h30 Messe internationale en l'honneur de la Sainte Vierge, à St-Martin de Boscherville suivie d'un café à la sacristie

Confessions

Dimanche 10h30 -11h à St-Martin de Boscherville

Tous les jours 1/2 h avant la messe, ou quand vous voulez en demandant au prêtre

Laudes

Dimanche 9h à St-Martin de Boscherville

Du mardi au samedi 8h à St-Martin de B.

Adoration

Jeudi de 18h30 à 19h à St-Martin de Boscherville

Trouvez-vous que le monde va bien ?

La société se porte-t-elle bien ?
Qui n'a pas un souci à confier,
une grâce à demander ?

Profitons des grâces de la prière en commun !

Chaque mardi de 18h30 à 19h,
à l'abbatiale Saint-Georges



Le groupe *LA FRANCE PRIE* continue à se réunir comme dans 2800 lieux de nos villes et villages.

Si vous avez un petit moment de libre, n'hésitez pas à venir déposer vos intentions de prière au pied de la Vierge Marie.

Le Ciel peut nous aider, mais à condition que nous le demandions.

"Le Rosaire est le moyen le plus efficace et le meilleur pour obtenir le secours de la Vierge Marie". Pie XII



Paroisse Saint Georges de Boscherville en Roumare

11 chaussée Saint-Georges
76840 ST MARTIN DE BOSCHERVILLE

Tél. : 02.35.32.00.55

Email : paroisse-boscherville@orange.fr



Site internet : <http://paroisseboscherville.org/>

Facebook : paroisse saint Georges de Boscherville

Instagram : paroisse_boscherville



Android

L'appli de la paroisse

Vous pouvez télécharger l'appli de la paroisse sur votre téléphone, et avoir à portée de main les informations, l'agenda, les messes, les contacts, etc.



Apple

Secrétariat

11 chaussée St-Georges (salle Jean-Paul II)
Lundi 13h30-17h30, Mercredi 13h30-15h,
Jeudi 8h – 17h30

Dates à retenir :

15/08 **Messe de l'Assomption** 11h à St M. de B.

21 au 25/08 **Pèlerinage à Lourdes**

31/08 **Messe de la moisson** 11h à Montigny

10/09 **Réunion de rentrée du catéchisme** à SMB 20h30

11/09 **Réunion de rentrée des aumôneries** à SMB 20h30

13/09 **Messe de rentrée des scouts** 18h à SMB

24, 27 et 28/09 **Visite pastorale de l'évêque**

27 et 28/09 **Pèlerinage des Pères de Famille**

19 au 25/10 **Pèlerinage des confirmés/confirmands à Rome**

Editorial

Quand un Pape meurt, on en fait toujours un autre

Ça ne veut pas dire qu'on peut s'en débarrasser comme ça ! Ce dicton romain veut d'abord dire la confiance en Dieu : il ne nous abandonne jamais, et il conduit l'Église. Nous sommes partagés aujourd'hui entre la tristesse d'avoir perdu un Pape et la joie d'en accueillir un nouveau. Il serait déplacé de porter un jugement sur l'un comme sur l'autre, permettez-moi de garder un regard émerveillé sur les œuvres de Dieu et une confiance sans bornes en sa Providence. Un épisode pourtant me frappe, en particulier quand nous sommes confrontés à ce projet de loi mortifère, voté déjà à l'heure où nous imprimons par une des chambres législatives. Nous nous réclamons en la matière de la même liberté d'expression qui permet de projeter la mort donnée volontaire-

ment à d'autres humains. Cette liberté permet de belles victoires : l'unanimité salue les soins palliatifs ! Réjouissons-nous de ce progrès déjà imposé par la loi. Mais nous nous opposons à la confusion entre le soin des personnes, la lutte contre la souffrance et l'atteinte à la vie du malade. Et celui qui exprime le mieux cette opposition à nos yeux est le Pape François qui, plus que par son image des tueurs à gage, est apparu au balcon de Saint-Pierre le jour de Pâques pour donner la bénédiction urbi et orbi. Il était à sa dernière extrémité. Il montrait ainsi que **la dignité de la personne dépasse son bulletin de santé**. Sa lutte contre la maladie lui a permis d'arriver jusqu'à ce sommet chrétien et nous élève tous. Merci mon Dieu pour le don des Papes.

Abbé H Delavenne, curé



Lecture de la Bible

Vous avez des questions sur la Bible mais vous n'avez jamais osé les poser ? Vous souhaitez lire ou relire la Bible, mais seul(e) ce n'est pas facile ? Un groupe biblique se réuni un mardi par mois pour parler d'un passage de la Bible et toutes les questions sont les bienvenues. Alors n'hésitez pas à venir partager ce moment de convivialité. Voici les dates pour l'année 2025-2026. Ca se déroule de **20h à 22h à la salle Jean-Paul II**. Partage de repas sur le pouce, lecture d'un chapitre ensemble, partage biblique et rumination du texte. Vous pouvez venir à une rencontre indépendamment des autres.

1ère rencontre : **30 septembre 2025 à partir du chapitre 9 de la Genèse.**

2ème rencontre : **28 octobre 2025**

3ème rencontre : **25 novembre 2025**

4ème rencontre : **6 janvier 2026**

5ème rencontre : **27 janvier 2026**

6ème rencontre : **24 février 2026**

7ème rencontre : **31 mars 2026**

8ème rencontre : **28 avril 2026**

9ème rencontre : **26 mai 2026**

10ème rencontre : **30 juin 2026**



Mariages

Avant toute démarche de réservation de salle et de date auprès d'organismes pour votre célébration de mariage, nous vous invitons à contacter directement la paroisse pour fixer la date de votre mariage, **au moins six mois** à l'avance.

Nous nous devons de prendre en priorité, les demandes de nos paroissiens par rapport aux couples venant d'autres paroisses. Les demandes extérieures seront confirmées seulement 6 mois à l'avance selon les disponibilités restantes.

Baptêmes

Les enfants devraient être baptisés dans les semaines qui suivent leur naissance, mais il est bien sûr possible d'être baptisé à tout âge.

Veuillez prendre contact avec le secrétariat pour fixer votre date, **au maximum trois mois** à l'avance.

Les **baptêmes** sont normalement célébrés les :

1^{er} ou 3^{ème} samedi à 16h30 là où est dite la messe de 18h00, sauf si un mariage est déjà prévu,

2^{ème} ou 4^{ème} dimanche à 12h30 à Saint-Martin de Boscheriville.

NOUVEAU PAPE

Habemus papam

Jeudi 8 mai à 18 h 08, la fumée blanche qui symbolise l'aboutissement d'un choix collectif, s'échappe de la cheminée de la chapelle Sixtine et annonce l'élection d'un nouveau souverain pontife.

Le nouveau Pape, Robert François Prevost est né à Chicago le 14 septembre 1955 d'un père d'ascendance française (normande) et italienne et d'une mère aux origines française, italienne, espagnole et guadeloupéenne.

Le 267^{ème} Pape de l'histoire est un intellectuel, docteur en droit canonique, diplômé d'un bachelor en mathématiques et parlant l'anglais, l'espagnol, l'italien, le français et le portugais. Il est également un homme de terrain. Il choisit d'être missionnaire au Pérou où il restera 20 ans. Il a la nationalité péruvienne.

Léon XIV a été vicaire, curé de paroisse, professeur, directeur de séminaire, supérieur d'un ordre religieux, évêque, cardinal, préfet de dicastère et... Pape !

En 1977, Robert François Prevost rentre dans l'ordre des Augustins dans lequel il sera ordonné prêtre à Rome en 1982. En 2023, le pape François l'avait appelé à Rome pour le placer à la tête de la Congrégation pour les évêques. Il est nommé cardinal la même année.

Le Vatican est un état, ainsi que le siège de la chrétienté. Le Pape Léon XIV devient le guide des chrétiens mais aussi un chef d'État. Il entretiendra des relations diplomatiques avec l'Union Européenne et 184 pays à travers le globe, faisant de lui l'un des chefs religieux les plus influents du monde.

Le Pape a 3 grands rôles. Il est d'abord évêque de Rome et comme tous les évêques, il se consacre à administrer son diocèse. Ensuite, en tant qu'évêque de Rome, il est considéré comme successeur de saint Pierre, le disciple à qui Jésus a dit « Tu es Pierre et sur cette Pierre je bâtirai mon église (Mt.16,18). C'est lui qui nomme les autres évêques.

La mission du Pape est de transmettre la foi des apôtres et de veiller à ce que les catholiques restent unis. Les armoiries de Léon XIV ont d'ailleurs comme devise « En celui qui est un, soyons un ». Cet adage inspiré de saint Augustin souligne l'importance de l'unité de l'Église.

En ce qui concerne la personnalité du Pape Léon XIV, les cardinaux qui ont travaillé avec lui le décrivent comme réservé, discret, proche avec tout le monde, humble.

Quelle est la vision de son pontificat ?

Peut-être dans la continuité du pape François sur plusieurs sujets : « l'attention affectueuse aux plus petits et aux laissés-pour-compte » selon ses propres mots, une place plus importante pour les femmes dans l'Église, la défense des migrants et celle de la vie.

Le nouveau Pape souhaite réunifier l'Église. Lors de sa première prise de parole, il a appelé les chrétiens à être « unis main dans la main à Dieu mais aussi entre nous ». Apaiser l'Église, pas seulement pour les catholiques mais aussi pour qu'elle puisse prêcher au monde la paix dont il a tellement besoin.

Les chrétiens attendent du nouveau Pape un soutien face à des enjeux politiques tels que le projet de loi sur l'euthanasie discuté en ce moment à l'Assemblée Nationale. « Ne faites pas ça ». Cet appel du Pape Léon XIV en 2016, évêque à ce moment là, résonne particulièrement aujourd'hui. Il s'agissait à l'époque de la législation canadienne sur l'aide médicale à mourir.

L'Esprit Saint nous envoie un pape scientifique qui sera à même d'appréhender les évolutions techniques comme l'I.A., l'informatique quantique, les neurosciences et d'autres à venir. Lors de sa première apparition au balcon de la loggia des bénédictions de la basilique Saint-Pierre, le nouveau Pape, le jeudi 8 mai a déclaré notamment « Que la paix soit avec vous » et « Dieu nous aime, Dieu nous aime tous. Le mal ne l'emportera pas ». C.V.



Les armoiries du pape Léon XIV

Sur le côté gauche, sur fond bleu, un lys blanc stylisé, symbole traditionnel de pureté et d'innocence. Cette fleur, fréquemment associée à la Vierge Marie, rappelle immédiatement la dimension mariale de la spiritualité du pape.

Sur le côté droit du bouclier, sur un champ blanc, est représenté le Sacré-Cœur de Jésus, percé par une flèche et posé sur un livre fermé, symbole de l'Ordre de saint Augustin que le pape Léon XIV a intégré à l'âge de 22 ans. Cette image nous rappelle le mystère du sacrifice rédempteur du Christ, et la règle de saint Augustin qui invite à rechercher la vie intérieure

La devise choisie par le pape Léon XIV, « IN ILLO UNO UNUM » – tirée d'un commentaire de Saint Augustin au Psalme 127 – résume le cœur de son message : "**En Celui qui est Un, nous ne sommes qu'un.**"

NOUVEAU PAPE

Encyclique *Rerum Novarum*

Texte fondateur de la doctrine sociale de l'Église

Notre nouveau pape a choisi son nom Léon XIV pour faire référence à Léon XIII qui s'était beaucoup soucié de l'évolution de la société à la fin du 19^e siècle. Voyant l'industrialisation grandissante et les risques engendrés par le libéralisme économique dans les conditions de vie des ouvriers, le pape Léon XIII publia le 15 mai 1891 l'encyclique *Rerum Novarum* pour jeter les bases d'une réflexion sur la justice sociale et la dignité de l'homme au travail.

Rerum novarum est un document de 40 pages qui décrit et analyse la situation critique des ouvriers et préconise la formation de syndicats, la négociation collective employeur-ouvrier, le bon usage de la propriété privée, l'option préfrentielle pour les pauvres.

Pour construire l'harmonie sociale, le Pape Léon XIII proposa un cadre de droits et de devoirs réciproques entre travailleurs et employeurs pour négocier et établir des salaires équitables et des conditions de vie permettant de subvenir aux besoins de la famille.

Il réaffirma que la vocation première d'un État est d'assurer le bien commun. Si les hommes et les femmes sont tous différents, ils ont tous une égale dignité, quelle que soit leur classe sociale. Un bon gouvernement protège les droits et répond aux besoins de tous ses membres, riches comme pauvres.

La famille est une petite société proprement dite, avec son autorité propre qui est l'autorité paternelle.

La propriété privée est le droit naturel de l'homme, à condition d'en faire bon usage en veillant à agir selon la charité chrétienne.



Héritage de l'encyclique dans l'histoire sociale en France

A l'époque, bien des mouvements d'action de chrétiens laïcs déjà soucieux de la question sociale se sentiront encouragés à prendre des initiatives diverses. Le mutualisme agricole, le syndicalisme des employés puis des ouvriers, le catholicisme social vont éclore progressivement.

Les patronats du Nord et de Lyon, bientôt suivis par des dirigeants dans d'autres régions industrielles, mettront au point des systèmes de caisses de compensation qui, entre autres, distribueront des allocations familiales.

Des entreprises construiront des logements sociaux pour leur personnel, ouvriront des services de santé comme la surveillance médicale régulière notamment pour les nourrissons.

Des professeurs d'économie politique enseigneront dans les facultés catholiques ; des penseurs du catholicisme social contribueront à fonder Le Sillon, les Semaines sociales, des cercles de réflexion pour les jeunes, des congrès sociaux, des œuvres au service des pauvres...

Des hommes politiques catholiques travailleront sous la IIIe République à la promotion d'une législation sociale. Des députés militeront en faveur des droits de la famille et des allocations familiales.

Tout ne se fera pas toujours facilement, il faudra parfois du temps pour harmoniser les points de vue.

Au cours des XX^e et XXI^e siècles, les fondements de la doctrine sociale posés par Léon XIII seront complétés et adaptés aux changements économiques et sociaux par 12 encycliques papales ultérieures témoignant toujours du désir de l'Eglise de concourir à la paix à l'intérieur des nations et entre les nations. Le pape Léon XIV s'inscrit naturellement dans la même ligne pour accompagner la révolution de l'I.A., un grand rendez-vous !

Syl. D.

L'euthanasie

Tout d'abord saviez-vous qu'il existe trois sortes d'euthanasie ? L'euthanasie active, l'euthanasie indirecte et l'euthanasie passive.

Euthanasie active : définie comme un «Homicide intentionnel dans le but d'abréger les souffrances d'une personne» (Le médecin ou un tiers fait intentionnellement au patient une injection qui entraîne directement la mort de ce dernier)

Euthanasie indirecte : consiste en l'administration d'antalgiques à très haute dose dont la conséquence seconde et non recherchée est la mort

Euthanasie passive : c'est-à-dire le refus ou l'arrêt d'un traitement nécessaire au maintien de la vie

Afin d'éclairer le propos qui va suivre, il semble nécessaire d'en passer par une précision sur l'étymologie du mot «euthanasie», et les liens conceptuels moraux auxquels il se rapporte.

Du grec *Eu* : bien, bon, et *Thanatos* : personnification de la mort, le mot euthanasie se définirait donc dans le sens de la bonne mort, c'est à dire une mort douce (naturelle ou provoquée)

Dans la philosophie grecque antique le thème de l'euthanasie est déjà largement débattu entre partisans et opposants. Ainsi, dans la Grèce classique, pour Aristote la décision de se suicider, ou de demander l'aide d'un proche, voire d'un médecin, est une faute morale, car elle viole le caractère sacré de la vie humaine, la chose la plus noble, et, plus grave encore, elle frappe la mauvaise cible. De même, l'euthanasie, active ou passive, serait répréhensible et totalement injustifiable.

Citons Hippocrate qui, contre l'acte d'euthanasie active, écrit : « Je ne prescrirai pas un médicament mortel pour plaisir à quelqu'un, ni ne donnerai de conseils susceptibles de causer sa mort ». Les Grecs percevaient la sénilité comme humiliante, et comme un obstacle face à une vie parfaitement accomplie devant aboutir à la célébrité posthume.

A l'Antiquité, on interdit l'euthanasie active, le fait que le médecin donne lui-même la mort au patient. Par contre, on admet tout à fait l'euthanasie passive, le fait de laisser le patient, lorsqu'il est en fin de vie, mourir de sa belle mort".

Concernant l'autonomie du patient, l'éthique déontologique d'Emmanuel Kant (1724-1804) porte un regard fondamentalement opposé à celui de l'éthique utilitariste et le libéralisme individualiste de John Stuart Mill (1806-1873). Kant défend la liberté humaine mais considère que préserver la vie relève du fameux impératif catégorique (devoir moral universel), ce qui sous-entend une tolérance vis à vis de la mort volontaire, mais il ajoute que si l'on considère l'acte de tuer comme un devoir, celui-ci porterait atteinte à la stabilité de la société dont dépend le devoir de vie.

Dans *la religion dans les limites de la simple raison* (1793) Kant écrit : «On ne doit pas disposer de soi-même et de sa vie comme d'un moyen, quelle que soit la fin qu'on se propose, et devenir [ainsi] l'auteur de sa

propre mort ». Pour le philosophe prussien la décision finale ne dépend pas du choix du patient tandis que pour Mill, au contraire l'individu, de par son autonomie est au cœur de ce choix.

Dans sa lettre encyclique *Evangelium vitae* (*L'Évangile de la vie*) du pape Jean-Paul II en 1995 en ces termes : « l'euthanasie est en opposition directe avec le 5e commandement : Tu ne tueras point (Exode XX/13). En conséquence, toute forme d'euthanasie est prohibée ». Pour Augustin d'Hippone (Saint Augustin) au sujet de la mort volontaire s'exprime en ces termes : « Celui qui se tue, tue un homme et est, de ce fait, homicide ». Il en découle un sentiment de dégoût d'autant plus fort pour le chrétien que St Augustin lie le suicide à une inspiration satanique et promet à celui qui se tue les peines éternelles.

Le point culminant de ces pratiques d'euthanasie est leur première réalisation à grande échelle par le Troisième Reich : le programme Aktion T4. Ce programme aboutit à l'assassinat systématique de plus de 100 000 « aliénés » et handicapés. Il s'inscrit dans le programme plus large d'hygiène raciale des nazis, en parallèle avec la solution finale. Au même titre que le professeur américain Joseph François Fletcher, promoteur académique de premier plan des avantages potentiels de l'avortement, de l'infanticide, de l'euthanasie et du clonage, et dont les propos rapportés ici font tout autant froid dans le dos : « Le meurtre de la miséricorde » est justifié pour un « légume humain incorrigible », qu'il fonctionne spontanément ou qu'il soit soutenu artificiellement, [qui] est progressivement dégradé tout en consommant constamment des ressources financières privées ou publiques en violation de la justice distributive due aux autres.

Ceci illustre tout à fait le véritable problème qui se cache derrière cette obstination à vouloir encadrer l'euthanasie par des textes de lois : se débarrasser des bouches inutiles qui coûtent trop cher à la société comme on se débarrasse de vieux objets usés ou inutiles. La loi est d'abord présentée comme nécessaire et bonne afin de lutter contre les abus et les dérives de certains professionnels de la santé, mais en fait elle est ensuite manipulée à grand coup d'amendements et de réformes pour servir projet sociétaux et mener à l'aboutissement de leur agenda délinquant. Car eux savent mieux que quiconque ce qui est bon pour l'humanité, à savoir qu'il y a trop de bouches inutiles.

Enfin, il semble nécessaire de rappeler la diminution constante du nombre de services de soins palliatifs et de lits dans le milieu hospitalier depuis 2021, illustrant bien la volonté du gouvernement de faire des économies dans le domaine de la santé, ce qui doit nous conforter dans nos inquiétudes. Mieux vaut proposer la fin de vie que des soins coûteux.

C.C.



Affiche de propagande pour l'euthanasie: voilà ce que coûte un handicapé... c'est votre argent!

Dérives des lois sur l'euthanasie à l'international

Le pape François est mort le lundi 21 avril 2025, jour de Pâques à 88 ans après 12 ans de pontificat. La veille, il avait fait une longue apparition publique et était allé place Saint-Pierre en papamobile. Cela avait étonné son entourage qui se rappelait de son éprouvante pneumonie pour laquelle il avait été hospitalisé plus d'un mois en février et mars.

Le Pape Léon XIV souligne la valeur de la vie « même en sa dernière heure »

S'adressant aux pèlerins de langue française, à la fin de l'audience générale de mercredi 4 juin 2025, le pape Léon XIV leur a dit : « *Notre monde peine à trouver une valeur à la vie humaine, même en sa dernière heure : Que l'Esprit du Seigneur éclaire nos intelligences, pour que nous sachions défendre la dignité intrinsèque de toute personne humaine... Que Dieu vous bénisse !* » (Vatican News)

Juste avant, il était apparu en fauteuil roulant au balcon de la basilique Saint-Pierre pour donner sa bénédiction « Urbi et Orbi » (à la ville et au monde). D'une voix esoufflée, il avait pu dire aux fidèles « Chers frères et sœurs, joyeuses Pâques ».

L'euthanasie est légale au Canada depuis 2016. Les conditions pour y avoir droit se sont depuis fortement élargies et la qualité des soins en fin de vie, elle, se dégrade. Si le cas strict d'une maladie ou handicap avec une « mort naturelle raisonnablement prévisible » était la condition indispensable, celle-ci s'est fortement élargie en 2021.

44 958 décès sont imputables à l'aide médicale à mourir au Canada depuis 2016, avec une nette augmentation en 2022-23 de 42 %. En 2023, plus de 5000 personnes ont eu recours à l'aide médicale à mourir, ce qui représente 7,4 % des décès. Pourtant, les estimations prévoient que l'AMM (l'aide médicale à mourir) représenterait 5 % des décès. Seuls 20 % des canadiens ont accès aux soins palliatifs. 90 % des médecins qui travaillent en soins palliatifs au Canada s'opposent à l'euthanasie.

Le Comité des droits des personnes handicapées de l'ONU a recommandé au Canada d'abroger la possibilité d'euthanasiar des personnes dont la mort naturelle n'est pas raisonnablement prévisible.

Un témoignage de dérapage de la loi.

Amir Farsoud, 54 ans, souffre d'une blessure au dos mais ce n'est pas la raison de sa demande d'euthanasie. L'origine de sa requête est qu'il risque de perdre son logement et de se retrouver à la rue. Il ne rentre pas dans le cadre de la loi pourtant, un médecin lui a délivré une 1^{ère} attestation. Si un autre médecin fait de même, il deviendra « éligible » à l'AMM.

Car il n'est plus nécessaire, au Canada, de justifier d'une mort prochaine pour y avoir accès. La qualité de vie devient un critère. Les mentalités évoluent, 25 % de la population considère qu'« être sans domicile fixe devrait être une con-

dition suffisante pour avoir accès à l'AMM. Cependant, face à des situations très choquantes, certains canadiens en sont à regretter cette loi.

En ce qui concerne la Belgique, la loi, entrée en vigueur en 2002 et qui était prévue uniquement pour les majeurs, s'ouvre en 2014 aux mineurs sans âge minimum. De nombreux pédiatres ont manifesté qu'ils étaient contre cette mesure. 4 euthanasies sur mineurs ont été déclarées depuis 2014.

En mars 2020, la loi a été modifiée pour obliger tous les établissements de soins (hôpitaux et maisons de retraite) à accepter la pratique de l'euthanasie en leurs murs. La loi oblige aussi dorénavant les médecins qui refusent de pratiquer une euthanasie pour des motifs médicaux ou de conscience à renvoyer le patient vers un autre médecin. D'autres extensions de la loi sont prévues.

Aux Pays-Bas, les demandes d'euthanasie connaissent une hausse d'année en année. 2024 a battu un record avec 10 000 personnes qui sont mortes par injection létale, soit 10 % de plus que l'année précédente. La loi est ouverte aux mineurs comme au Canada et en Belgique.

Des abus existent et font l'objet de procès. En 2016, un homme de 41 ans a été euthanasié pour mettre fin à sa dépendance à l'alcoolisme. Un acte rendu possible par la loi néerlandaise qui projette prochainement d'élargir les conditions de recours à la fin de vie assistée. Les Pays-Bas souhaitent autoriser l'aide au suicide pour les personnes âgées qui estiment avoir accompli leur vie même si elles ne sont pas malades.

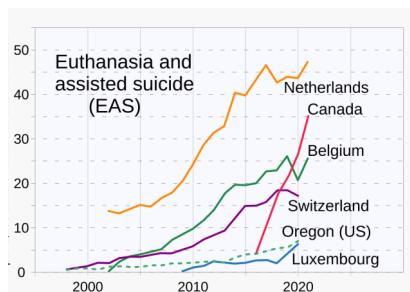
Le Comité des droits de l'homme de l'ONU s'inquiète de la progression de l'euthanasie aux Pays-Bas. Sur place, il y a des années, des députés français avaient constaté que la pratique euthanasique s'était emballée et que le pouvoir des médecins était devenu incontrôlable.

En France, le 27 mai dernier, l'Assemblée nationale a adopté en 1^{ère} lecture une proposition de loi créant un « droit à mourir ». Ce texte poursuivra son parcours législatif au sénat avec un examen sans doute à l'automne. Le ministre de la santé, Catherine Vautrin, souhaite que le projet de loi soit voté d'ici à 2027. La Conférence des Évêques de France est opposée au texte sur le droit à mourir tout comme les autres confessions. Les évêques français estiment que l'adoption définitive de ce projet de loi « mettrait profondément à mal le pacte social et le modèle de soins français ».

Dans sa version actuelle, ce texte ferait de la France l'un des pays les plus transgressifs au monde en matière d'euthanasie..

Les dérives de ce projet de loi risquent d'être nombreux. Les exemples canadiens, belges... nous montrent que ce sont les plus vulnérables, les plus pauvres, les plus délaissés qui ont recours à l'euthanasie.

C.V.



Proportion de suicides assistés et d'euthanasies en regard du nombre de morts naturelles. Par RCraig09

Liberté égalité fraternité...

La devise de la République vacille : on fait tout dire à des mots maltraités. Sous prétexte de liberté on veut tuer, ou participer à un suicide. Tant que le mot liberté servait de cache sexe à n'importe quel caprice, passe encore, mais de là à en faire une raison suffisante pour tuer son prochain ! Tant de progrès anéantis ! car, oui, désolés, mais pendant longtemps on n'a pas compris le suicide. Même dans l'Eglise, il était mal vu : nous pensions qu'il était un acte libre, un homicide libre et conscient. Les progrès de la psychiatrie nous ont permis de comprendre que souvent la liberté de la personne est anéantie. Sa souffrance est si grande qu'elle voit le suicide comme la seule liberté qui lui reste. C'est justement là qu'elle a le plus besoin d'humanité, d'aide. Qu'en sera-t-il demain quand on lui tendra une seringue au lieu d'une main amicale ? qu'en sera-t-il de la non-assistance à personne en danger si on interdit de mal parler de cette mort administrée ? qu'en sera-t-il de ces personnes qui souffrent et de leur liberté blessée ?

Quelle égalité entre ceux qui sont tués et ceux qui tuent ? Quelle égalité entre celui qui gagne sa vie et celui dont la vie commence à coûter ? Quelle égalité entre celui qui n'aspire qu'à jouir de la vie et celui qui n'aspire qu'à moins souffrir ? Quelle égalité entre ceux qui ont l'impression de gêner et ceux qui doivent les supporter ? Comment faudra-t-il appeler ceux que l'on peut tuer pour les différencier de ceux qui gardent la soi-disant « dignité » ? des sous-hommes ? ou bien inventera-t-on une catégorie Nietzscheenne de surhommes ? ça finit généralement très mal !

Quelle fraternité quand on aura piqué mamie ? ou papa, ou maman ? vous imaginez l'ambiance en famille :

« t'es sûr que ce n'est pas toi qui t'en es débarrassée ? » ? comment appeler l'autre frère si on accepte de prendre la vie de ceux qui nous l'ont donnée ? comment éviter que les condamnés soient ceux qui dérangent ? comment donner à tous l'autorisation de tuer sans que ça devienne le chaos ?

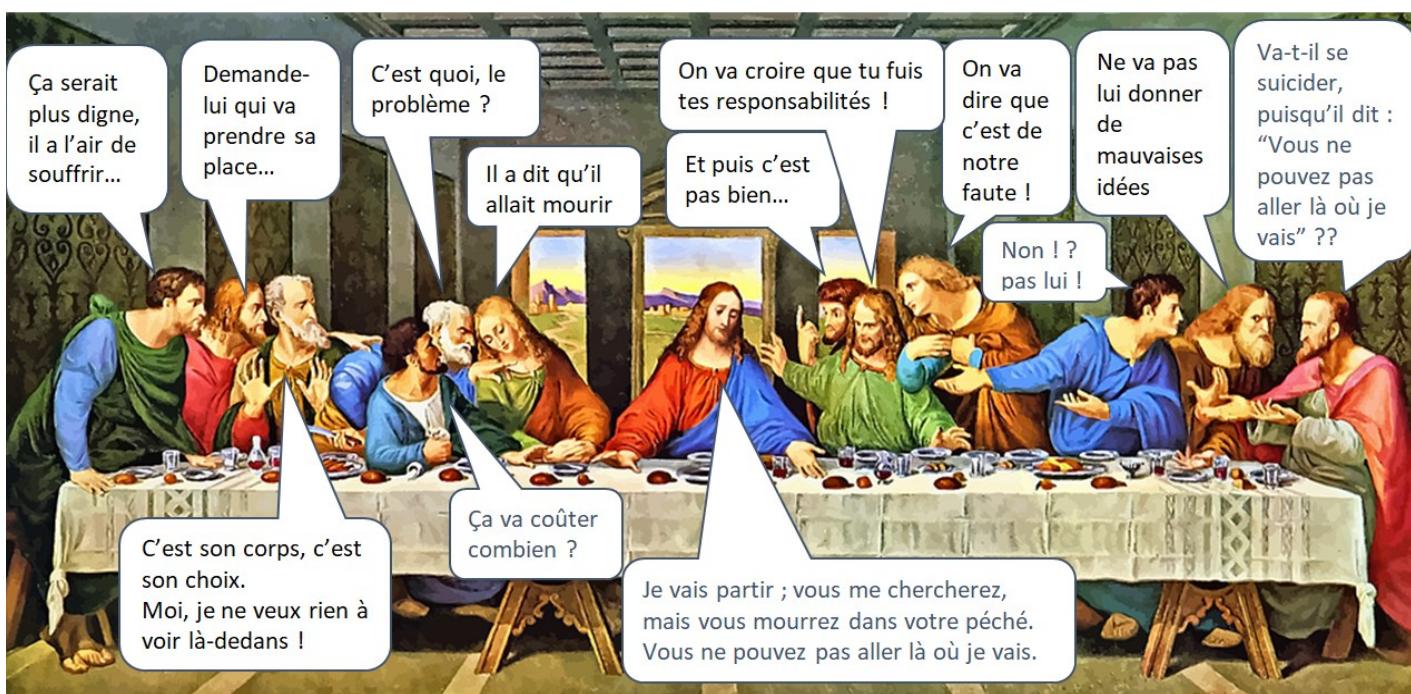
Liberté, égalité, fraternité ne sont pas des paroles d'Évangile ou révélées, ni les droits de l'Homme qui, pourtant, s'ouvrent sur la dignité inhérente à chaque membre de la famille humaine, et son droit à la vie et à la sûreté. Quand un projet de loi bafoue autant de repères anciens et immémoriaux, si on faisait preuve de retenue ? « Un homme, ça s'empêche » disait Camus.

Abbé H.D.

Je suis vieux

J'ai connu la peine de mort, et je me suis réjouis de son abolition. J'ai connu le régime chinois qui, comble de l'horreur, envoyait à des parents la facture de la balle qui avait servi à exécuter leur fils... et aujourd'hui, en plus de rétablir la peine de mort, on nous demande à tous d'être complices en remboursant ce « soin » !

Si l'euthanasie avait été légale, vous imaginez l'ambiance dans un dîner ?



Pardon !

Si cette loi homicide devait passer dans la législation française, pardon à toutes les futures victimes.

**26 départements sans unité de soins palliatifs !
...et vous croyez que ça s'arrangera si la loi sur l'euthanasie est votée?**

Pardon, car nous vous avons exclu de notre prochain. On reprochait aux chrétiens d'être trop suiveurs, ils sont devenus tellement autonomes (littéralement : qui est sa propre loi) qu'ils se laissent dicter n'importe quelle loi. Le diable, tentateur du jardin d'Eden, continue à promettre : « vous serez comme des dieux » (Gn 3, 5). Les Samson, bourreaux de père en fils, suscitent la jalouse : « nous et Dieu seul pouvons » disaient-ils. Nous fuyons notre place d'enfants de Dieu pour prendre la place de Dieu. Nous ne prenons que la place du bourreau.

Pardon, car nous vous avons exclu de notre prochain. « Tu aimeras ton prochain comme toi-même » (Lc 10,27, Mc 12,31, Mt 22,39) nous commande Jésus. C'est à cause de ce commandement que tant d'hôpitaux, de maisons de retraite, de soins des corps ont été initiés par des chrétiens, c'est à cause de cela que mère Teresa est partie jusqu'au bout du monde pour tenir la main des plus pauvres d'entre les pauvres, les mourants qu'on abandonnait à leur sort. Mais nous comptons maintenant sur d'autres personnes pour soigner à notre place, et nous allons bientôt compter sur d'autres pour tuer à notre place.

Pardon, car nous avons oublié que nous étions notre corps, et pourtant Dieu s'est fait homme, il s'est incarné et c'est par son corps, souffrant et mourant, qu'il a sauvé le monde. Pardon, car nous aurions dû voir dans cette extrême injustice d'un innocent condamné à mort, la condamnation de toute mort. Pardon car nous avons laissé subsister beaucoup trop longtemps, la peine de mort comme une possibilité, alors qu'elle a conduit à la mort de Jésus. Après cela, personne n'aurait dû être condamné à mort. Elle a peu un peu disparu : des textes, et des habitudes, elle est sortie par la porte, elle rentre par la fenêtre.

Pardon, car nous sommes devenus égoïstes : quelqu'un s'occupera bien de « ça ». Nous avons pris l'habitude de déléguer le soin de nos malades, de nos vieux, de nos morts, à d'autres personnes. Nous avons commencé à considérer comme

normal de laisser « cela » à la charge de quelques professionnels. Ceux qui souffrent, nous avons pris l'habitude de cacher leurs lamentations et leurs souffrances derrière de grands murs blancs. Nous avons pris l'habitude d'effacer toute trace de notre crime et de ne laisser que des cendres. Il était inévitable que nous abdiquions aussi notre attachement à la vie.

Que diront les générations futures ??

Avant d'avoir peur de ce que pensent les électeurs, ou même peur de ce que des sondages peuvent raconter de ces peurs, et si nous écutions notre conscience ? Il y a de grandes chances qu'elle nous rappelle ceux qui ont veillé sur nous et sur qui, à notre tour, nous devons veiller. Et si vraiment vous voulez avoir peur, pensez au regard que tous peuvent avoir sur ceux qui ont démocratiquement et légalement porté des régimes politiques mortifères au pouvoir.

Pardon aussi, car notre connaissance de la vie éternelle aurait dû nous faire aimer encore plus la vie terrestre. Pardon car nous avons oublié l'un et l'autre. Nous n'avons plus parlé du paradis. Nous n'avons plus parlé de la résurrection. Nous n'avons plus parlé de la résurrection des corps, nous n'avons plus pris soin des corps ou des âmes.

Pardon, car nous avons oublié notre dignité : « Seigneur, je ne suis pas digne de te recevoir » disait le centurion romain (Lc 7,6 et Mt 8,8), lui qui était pourtant un occupant et un traître. Jamais je n'ai trouvé une telle foi, répliquait Jésus. Nous répétons ces mêmes paroles à chaque communion, quand nous sommes en face de Dieu, présent dans l'eucharistie, réellement, avec son corps et son âme. Oui, nous ne sommes pas dignes de ce don infini : Dieu, qui vient chez nous ! Mais il suffit qu'il dise une parole, et nous

serons guéris : dignes de le recevoir. Pardon, car nous avons oublié la source de cette dignité : c'est parce que Dieu nous aime que nous sommes dignes et pas à cause de nos petites qualités.

Pardon, enfin, car nous avons peur. Peur du qu'en-dira-t-on, peur du regard des autres. Ce bon vieux péché qu'on appelle le respect humain et qu'on oublie d'accuser ; qui nous fait taire Dieu par peur du regard des hommes. Pardon mon Dieu, car nous avons eu peur de ce regard terrestre, et nous n'avons pas osé croiser ce regard d'amour que Tu poses sur nous, tous, toujours !

Abbé H.D.



Image générée par IA

Réunion de crise

Pierre-Alexandre, directeur financier d'un groupe qui compte une douzaine de maisons de retraite réparties le long de l'arc atlantique, a réuni ses équipes à quelques jours de la présentation des comptes annuels. Il arbore la tête des mauvais jours.

« Bon, on ne va pas se mentir, l'heure est grave et les chiffres sont mauvais, très mauvais même. Depuis que l'euthanasie a été légalisée, le taux d'occupation de nos établissements est en chute libre. On est à -38 % à Vannes, -42 % à Saint-Nazaire, -46 % à La Rochelle et -53 % à Lorient, un record. Et pendant que les recettes plongent, les charges n'arrêtent pas d'augmenter. Clairement, on est au bord du gouffre et il va falloir faire preuve d'imagination si on veut échapper à la faillite.

- Au début, on n'y prêtait pas attention, glisse Bastien, son adjoint. C'était comme une rumeur qu'on entendait dans les réfectoires. "Et toi, tu vas le faire ?" revenait en boucle dans les conversations. « On coûte cher à nos familles », disaient les uns. « Les enfants aimeraient bien récupérer l'appartement », ajoutaient les autres. "On ne sert plus à rien", se lamentaient les derniers. Et nous, on ne les contradisait pas. On n'avait aucune raison de le faire, d'ailleurs.

- Clairement, on n'a rien vu venir, reprend le directeur.

- Je dirais même plus: on a été dépassés par le succès de cette loi, dit le directeur adjoint.

- Et puis un jour, une chambre s'est vidée. Et puis une deuxième. Et une troisième. Et ensuite toute une aile.

- Et là, on se retrouve avec des maisons de retraite quasi désertes et du personnel qui s'ennuie. »

Le désœuvrement des infirmières, aides-soignantes, auxiliaires de vie sociale, kinésithérapeutes, ergothérapeutes et autres psychomotriciennes, sans compter tout le personnel qui travaille en cuisine, n'est pas le moindre des soucis des dirigeants de l'entreprise qui ne savent plus quoi faire pour les occuper. Elles qui couraient d'une chambre à l'autre tout au long de la journée errent désormais dans les couloirs, quand elles ne passent pas leur service assises sur une chaise, un téléphone à la main.

« Il faut trouver une solution parce que cette baisse de motivation a un impact direct sur l'attractivité de nos maisons, lance l'adjoint. Parce que nos concurrents doivent faire face aux mêmes problèmes que nous et qu'ils sont prêts à tout pour attirer de nouveaux pensionnaires. Savez-vous que le groupe B. leur propose un service de coiffeur trois fois par semaine ?

- C'est vraiment dégueulasse, glisse un collaborateur qui songe qu'il aurait dû accepter le poste d'adjoint qu'on lui proposait dans une entreprise de pompes funèbres, qui a le vent en poupe depuis le vote de la loi.

- Oui, mais c'est efficace, reprend le directeur. Ils ont réussi à attirer quinze pensionnaires en un mois. Qu'est-ce qu'on pourrait faire pour attirer plus de monde ? Quelqu'un a une idée ?

- On pourrait peut-être améliorer la qualité des repas, propose une trentenaire assise au bout de la table.

- J'y ai déjà pensé mais il faudrait revoir tous les contrats avec nos prestataires, souffle Bastien. C'est trop compliqué pour un bénéfice incertain.

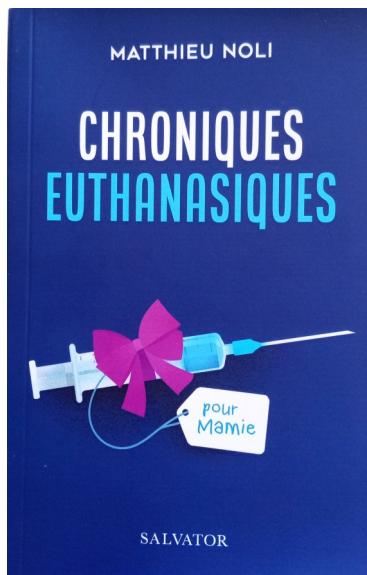
- Et puis on gère des maisons de retraite, pas des Relais & Châteaux ! » tranche le directeur financier.

La réunion se prolonge. Chaque ligne budgétaire est épulée, chaque dépense est pesée au trébuchet, chaque recette est alourdie. Les esprits s'échauffent quand il est question de fermer une maison de retraite pour rationaliser les coûts: personne n'acceptera de faire une cinquantaine de kilomètres pour rendre visite à ses parents ! Au bout de trois heures de conciliabules, Pierre-Alexandre finit par s'emporter.

« Notre modèle économique se casse la gueule et tout le monde s'en fout ! Mais ils ne se rendent pas compte qu'il y a des emplois derrière tout ça ! Ce sont vraiment des égoïstes.

- Tu as raison, conclut Bastien. Il faudrait qu'on leur dise qu'ils doivent arrêter de se faire euthanasier. »

Extrait du livre de Matthieu Noli *Chroniques Euthanasiques*



Un nouveau centre de soin palliatifs ?

La création d'un centre d'accompagnement et de soins palliatifs est à l'étude pour une installation dans notre doyenné. Des premiers contacts ont été pris avec diverses institutions et de nombreux interlocuteurs. Il faudra encore quelques mois pour que l'étude de faisabilité soit totalement aboutie. De nombreuses questions restent en suspens, mais l'équipe qui y travaille est optimiste ! La paroisse sera tenue au courant en temps voulu. Nous comptons avant tout sur vos prières, afin que le projet puisse voir le jour.

Si Dieu le veut !

M.D.

Ça s'est passé chez nous

Baptêmes d'adolescentes à la Vigile Pascale



Depuis que je suis petite, je souhaite me faire baptiser, et à 15 ans, ce souhait s'est enfin réalisé en cette nuit de Pâques 2025. Vers mes 7 ans, j'ai exprimé très clairement à mes parents mon désir de recevoir le baptême. Ma famille m'a accompagnée dans ce projet, mais faute de temps il ne s'est pas réalisé sur le moment.

J'ai réellement commencé à me préparer au collège, après tant d'années à en parler à mes parents et à me renseigner de mon côté. A la fin du collège, j'ai rejoint l'aumônerie de Saint-Martin-de-Boscherville. L'aumônerie est une superbe expérience qui permet de vivre et cultiver sa foi en communauté.

La semaine sainte avant mon baptême a été remplie d'émotions : la peur, la joie, le stress, mais au fond, j'avais plus que hâte. La cérémonie était très émouvante ; nous étions deux à recevoir ce beau sacrement ainsi que notre première communion. Le baptême m'a fait "renaître", je me suis sentie tellement plus légère après. Ça y est, Dieu est enfin pleinement avec moi, je suis officiellement l'un de ses enfants qu'il chérit tant. Expliquer ce que j'ai vraiment ressenti est très difficile, c'est une chose forte qui s'est passée en moi, une joie immense. Le Père Delavenne dit souvent aux jeunes croyants que nous sommes : "Dieu nous aime et il n'est qu'amour". Par l'acte du baptême et de la communion, j'ai enfin pu lui montrer devant la communauté des chrétiens que, moi aussi, je suis capable de l'aimer.

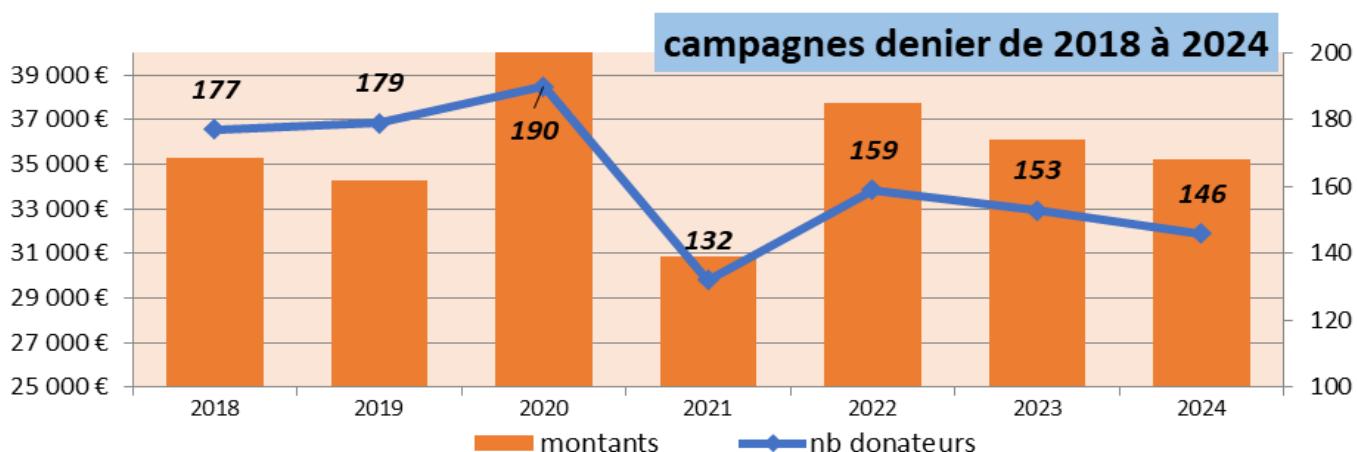
Grâce aux animatrices de l'aumônerie collège et lycée, aux jeunes et au Père Delavenne j'ai pu grandir et évoluer dans ma foi chrétienne, grand merci à eux.

S.L.

Le denier de l'Église

Dans le précédent numéro de Regard, vous avez trouvé les coupons du denier 2025 dont la campagne a commencé. Notre paroisse a besoin tout au long de l'année de vos dons, c'est, avec les quêtes, une ressource essentielle pour lui permettre d'exercer sa mission pastorale.

Grand merci aux 146 donateurs en 2024, malheureusement toujours moins nombreux : leurs dons se sont élevés à 35.236 € (- 2,4 % par rapport à 2023).



Plus encore que d'habitude, l'année 2025 s'annonce financièrement difficile car la toiture de la salle paroissiale doit impérativement être refaite (la pluie endommage le plafond des salles de catéchisme) tandis que les activités pastorales doivent continuer de vivifier la foi chrétienne de tous nos paroissiens en étant quotidiennement présent auprès d'eux.

Votre aide financière est donc essentielle...

Ça s'est passé chez nous



Concert de la chorale STABILIO & SPINOLIA

Un élan de solidarité en musique sous les voûtes de l'Abbatiale

Le 17 mai 2025, l'Abbatiale de Saint-Martin-de-Boscherville a servi d'écrin majestueux au concert de la chorale STABILIO & SPINOLIA, organisé au profit de l'association "Nos Frères de la Rue". Dans ce cadre historique datant du XIIe siècle, reconnu pour son acoustique exceptionnelle et son architecture romane et gothique, 50 choristes ont uni leurs voix pour une noble cause.

Le programme, interprété entièrement a capella, a proposé un répertoire varié de "chansons d'ici ou d'ailleurs", transportant l'audience à travers différentes cultures et traditions musicales. La performance, dépouillée de tout accompagnement instrumental, a mis en valeur la qualité vocale des choristes et l'harmonie de l'ensemble, magnifiée par l'acoustique naturelle de l'abbatiale.

Le public, conquis par la qualité des interprétations et par la cause défendue, a manifesté son enthousiasme tout au long de la soirée. À l'issue du concert, la manifestation s'est naturellement prolongée à l'extérieur de l'abbatiale, sous le cloître, où choristes et spectateurs ont pu échanger dans une ambiance conviviale. Ce moment de partage informel a permis de renforcer les liens entre tous les participants unis par cette action solidaire.

La rencontre entre ce monument historique normand et cet élan de générosité a créé un moment de communion particulier, où patrimoine et solidarité se sont fait écho sous les voûtes séculaires de l'abbatiale, rappelant que les édifices religieux ont toujours eu vocation à être des lieux d'accueil et de charité.

Cette soirée musicale a ainsi démontré comment l'art et la générosité peuvent s'unir pour apporter un peu de réconfort aux plus démunis, tout en offrant un moment d'émotion partagée dans un cadre exceptionnel.

G.M.

POMPES FUNÈBRES et CHAMBRE FUNÉRAIRE
PRÉVOST PÈRE et Fils
Rue Marcel Paul 76150 MAROMME
02 35 74 04 04



Inhumation, crémation
Transport de corps sans cercueil
Articles funéraires • CONTRATS OBSÈQUES

PERMANENCE DÉCÈS 24h/24 - 7j/7



D DATA
IMPRIMANTES
MULTIFONCTION ET
LOGICIELS D'IMPRESSION

MICHAEL BAZIN
DATA Normandie
16 Bis chemin des Sept Echos
76840 Saint Martin de Boscherville
Tel : 06 98 58 51 90
m.bazin@data-office.fr
www.data-office.fr

KYOCERT
GOLD CERTIFIED

Partenaire certifié KYOCERA
Matériels, logiciels et services

À venir

Rentrée aumôneries

La réunion de rentrée aura lieu le **jeudi 11 septembre 2025 à 20h30 à la salle paroissiale Jean-Paul II.**

Nous fixerons ensemble les lieux et horaires des séances.

Inscription catéchisme et aumônerie

Il n'est jamais trop tard pour bien faire ! N'hésitez pas à contacter le secrétariat pour inscrire votre enfant au catéchisme, ou à l'aumônerie des collèges, et même à l'aumônerie des lycées. Le renouvellement se fait automatiquement, mais peut-être certains n'ont jamais osé sauter le pas. Très bonne ambiance et activités sympas.

Messe de rentrée et bénédiction des cartables

La messe de rentrée avec bénédiction des cartables aura lieu le **dimanche 7 septembre 2025 à 11h en l'abbaye St Georges** et un pique-nique-barbecue tiré du sac où chacun apportera son repas. C'est un moment convivial, n'hésitez pas à venir nombreux !



DIOCESE DE ROUEN
Pèlerinage ROME
Année Sainte « pèlerins de l'espérance »
Du lundi 20 au jeudi 23 octobre 2025



Je crois en Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit

1700^{ème} anniversaire du premier concile œcuménique de Nicée

Rentrée Catéchisme

La réunion de rentrée aura lieu le **mercredi 10 septembre 2025 à 20h30 à la salle paroissiale Jean-Paul II.** C'est là que nous déciderons des horaires et lieux pour le catéchisme. Vous pouvez déjà contacter le secrétariat pour les inscriptions.

Messe de rentrée des scouts

La messe de rentrée des scouts aura lieu le **samedi 13 septembre 2025 à 18h à l'abbaye St Georges de St Martin de Boscherville.**

Messe de la moisson

La messe de la moisson cette année aura lieu en même temps que la fête patronale à l'église St-Ouen de Montigny le **dimanche 31 août 2025 à 11h**

Visite pastorale

Notre évêque Monseigneur Lebrun nous fait l'honneur d'une visite pastorale au sein de notre paroisse le **mercredi 24 septembre 2025**. Il accompagnera également le Pèlerinage des Pères de Famille les 27 et 28 septembre 2025.



DETAILS & INSCRIPTIONS EN FLASHANT LE QR CODE
POUR TOUTES QUESTIONS : PPFNORMANDIE@GMAIL.COM

Carnet de la paroisse

BAPTEMES

2025

02/03 Wandrille DELAHAYE (St Martin de Boscherville)
09/03 Alice et Louis MOCHET (St M.de Boscherville)
13/04 Gaspard FRANCOIS LEGRAND (St M. de Bosch.)
19/04 Sarah LECOUILLARD (St Martin de Boscherville)
19/04 Lily GOBERT MARTEL (St M. de Boscherville)
26/04 Timothée WOLKONSKY (Sahurs)
03/05 Maddy EFFRAY (St Martin de Boscherville)
03/05 Adèle LEBON SCHWACH (St Martin de Bosch.)
03/05 Emile BOZON VIAILLIE (St M. de Boscherville)
04/05 Marie de SAINT CHAMAS (St M. de Boscherville)

11/05 Antonin MONCEAU (St M. de Bosch)

11/05 Charlotte CALTOT CUNY (St Martin de Boscherville)

17/05 Albane LUCAS (La Vaupalière)

25/05 Cassandre et Balthazar DRIGUET (St M. de Bosch)

07/06 Nina LANCEL FOLLAIN (Hénouville)

08/06 Typhaine CHERY (St Martin de Boscherville)

08/06 Giulia COMINETTI (St Martin de Boscherville)

08/06 Aria DUMONT (St Martin de Boscherville)

08/06 Joséphine et Léopold ROMAC (St M. de Bosch.)



MARIAGES

2025

03/05 Florent FERAY et Amandine FATOUX (St Pierre de Varengeville)
17/05 Erwan DUBOT et Ambre PERIER (Hautot-sur-Seine)
24/05 Charly RIHOUHEY et Mathilde LEPLOMB (St Martin de Boscherville)
07/06 Alexis DESPRES et Manon LETACQ (St Martin de Boscherville)
07/06 Thibaut CHERY et Victoria VILCOQ (Sahurs)



OBSEQUES

2025

18/02 Claude LECAUDE (La Vaupalière)
18/03 Sébastien NICOLLE (St Martin de Boscherville)
21/03 Jocelyne SIMEON (La Vaupalière)
28/03 René JALABERT (Montigny)
02/04 Alain BROCHARD (Hénouville)
08/04 Suzanne THOMAS (Roumare)

28/04 Rolande GENET (St P de Varengeville)

05/05 Max BERQUIER (Montigny)

13/05 Sophie FRAMERY (Val de la Haye)

22/05 Daniel GUILLOT (Val de la Haye)

05/06 Yvon LE BRAS (Val de la Haye)

11/06 Gérard LAILLIER (St Martin de Boscherville)



Profitez de mes conseils !

Jean-Noël TROCHE

Agent commercial indépendant depuis 2010

Service revente chez Plusimmo

En capacité de vous accompagner pour :

- Votre achat de maison ou appartement
- Votre estimation
- Votre recherche foncière
- Votre aménagement de terrain
- Votre appartement neuf
- Votre avis de valeur (succession)

+immo
SERVICE REVENTE

Besoin de vendre rapidement ?

Appelez-moi au 06 19 43 30 82



Devenez propriétaire à
Sotteville-lès-Rouen
PSLA
26 maisons avec
jardin

Album souvenir



Concert en faveur des démunis
Chorale Stabilo et Spinolia



Retraite de profession de foi
avec Le Houlme



Retraite de 1ère communion



Sortie fin d'année catéchisme et
aumôneries

EDITION

Directeur de publication : Abbé Henri DELAVENNE

Rédaction : Sylvie DUSANTER, Abbé Henri DELAVENNE, Christine de VILLEQUIER, Stéphanie DELFORGE.

Comité de lecture : Abbé Henri DELAVENNE

Saisie des textes et mise en page : Abbé Henri DELAVENNE,
Stéphanie DELFORGE

Crédit photo : couverture: Edgar Beltrán, The Pillar, Abbé Henri DELAVENNE, Sylvie DUSANTER.

Ont collaboré à ce numéro : Abbé Henri DELAVENNE, Sylvie DUSANTER, Christine de VILLEQUIER, Christophe CRAMOISAN, Sarah, Giovanni MASO

Pour tout renseignement concernant Regards : 02.35.32.00.55

PARUTION

Dépôt légal : Juin 2013 **ISSN** 2267-7496

Commission paritaire : en cours **Tirage :** 5.600 exemplaires

Messes du vendredi et messes DOMINICALES

Abréviations :		SMB = St-M. de BOSCHERVILLE	<u>VILLAGE</u> = fête patronale		
JUILLET 2025		Vendredi <u>11h</u>	Samedi <u>18h</u>	Dimanche <u>9h30</u>	Dimanche <u>11h</u>
4-5-6	14^e TO	/	/	SMB	SMB
11-12-13	15^e TO	14H30 SMB	/	SMB	SMB
18-19-20	16^e TO	Val de la Haye	/	SMB	SMB
25-26-27	17^e TO	/	/	/	/
AOUT 2025		Vendredi <u>11h</u>	Samedi <u>18h</u>	Dimanche <u>9h30</u>	Dimanche <u>11h</u>
1-2-3	18^e TO	/	/	SMB	/
8-9-10	Transfiguration du Seigneur	/	18H30 SMB	/	/
15	Assomption	11h SMB			
16-17	20^e TO	Hautot-sur-Seine		SMB	SMB
22-23-24	21^e TO	/	/	/	SMB
29-30-31	22^e TO	Sahurs	La Vaupalière	SMB	<u>11h Messe de la moisson à Montigny</u>
SEPTEMBRE 2025		Vendredi <u>11h</u>	Samedi <u>18h</u>	Dimanche <u>9h</u>	Dimanche <u>10h30</u>
5-6-7	23^e TO	Quevillon	<u>Hautot-sur-Seine</u>	SMB	SMB
12-13-14	Croix Glorieuse	St Pierre de Manneville	St Pierre de Varengeville	SMB	SMB
19-20-21	25^e TO	Roumare	Val de la Haye	SMB	SMB
26-27-28	26^e TO	Montigny	<u>Hénouville</u>	/	SMB
OCTOBRE 2025		Vendredi <u>11h</u>	Samedi <u>18h</u>	Dimanche <u>9h</u>	Dimanche <u>10h30</u>
3-4-5	27^e TO	Sahurs	<u>Le Paulu</u>	SMB	SMB
10-11-12	28^e TO	Quevillon	Roumare	/	SMB
17-18-19	29^e TO	La Vaupalière	St Pierre de Manneville	/	/
24-25-26	30^e TO	/	/	SMB	SMB
31		Val de la Haye			

Bon de Soutien

L'équipe de rédaction a besoin de votre soutien pour continuer la publication de *Regards*.

- Soutien : 15 euros (destinataire du journal pendant un an)
- Bienfaiteur : 23 euros (abonnement + encouragements à l'équipe du journal)
- N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions pour les prochains numéros de *Regards* :

Chèque à l'ordre de la paroisse. Merci ! Pensez à renouveler votre abonnement !

Nom : _____ Prénom : _____ Tél. : _____

Adresse : _____